

## fond de commerce

Par **criss**, le **13/09/2005** à **10:35**

Bonjour,

Est ce qu'après une cessation d'activité du commerce de ma fille et fermeture je peux créer à sa suite un magasin même style mais nom du magasin différent immatriculation différente.

Est ce que ceci est considéré comme une reprise ou une création.

Par **Olivier**, le **13/09/2005** à **11:02**

à mon sens il s'agit d'une création puisqu'il n'y a pas cession de fonds de commerce...